



Écrire en MAJUSCULE :

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

FÉMININ  MASCULIN

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

\* En renseignant ces informations, j'accepte de recevoir des e-mails du réseau TouGo notamment lors d'événements exceptionnels.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de vente et de l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'abonnement.

Date Signature

## EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Résiliation :

Seuls les abonnements annuels peuvent faire l'objet d'une résiliation et seulement pour les motifs suivants : décès de l'utilisateur, déménagement hors des 43 communes du Grésivaudan, changement de situation scolaire ou professionnelle. Dans tous les cas, les critères doivent se rapporter à l'abonné et un certificat doit être fourni. Le titulaire devra s'acquitter du règlement de frais de dossier de 10 €. Le remboursement se fait sur la base d'un calcul entre l'abonnement mensuel et annuel sur la période déjà utilisée, tout mois commencé étant dû.

### Droits d'accès et de rectification à l'information :

Conformément à la loi N°78-17 du 06.01.78, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification dans les conditions définies par la loi, pour toute information vous concernant figurant en fichier informatique. Les informations recueillies sur ce document sont exclusivement destinées à traiter votre demande et ne sauraient être transmises à des tiers pour un usage à des fins commerciales.

### Règlementation :

À chaque trajet, le client doit être porteur de son abonnement complet (carte OÙRA ! chargée de l'abonnement en cours de validité). La carte OÙRA ! doit être validée à chaque montée dans les véhicules, même en correspondance. Voyagez en règle, sinon en cas de contrôle, vous risquez une amende de :

10 € : un abonnement valable mais non validé.

45 € : un titre de transport non valable (périmé, hors parcours autorisé...) ou une absence de titre de transport.

150 € : un titre de transport falsifié, une incivilité, une décompression de porte...

40 € : de supplément si le paiement de l'amende n'intervient pas dans un délai de 5 jours après le constat de l'infraction.

Les conditions générales complètes de vente sont disponibles sur simple demande en agence TouGo ou téléchargeables sur Internet.



## LE PASS SCOLAIRE

Les enfants scolarisés dans les écoles, collèges ou lycées du territoire du Grésivaudan peuvent également opter pour le Pass scolaire.

### NOUVEAU

Cet abonnement annuel donne droit à un crédit de 10 trajets par semaine du lundi au vendredi, valable toute la journée, pendant la période scolaire (correspondances autorisées dans la limite d'1 heure à partir de la première validation dans le véhicule). Il ne peut pas être utilisé le week-end et en période de vacances scolaires.

Cet abonnement coûte 40€ par an et est valable du 2 septembre 2019 au 4 juillet 2020.

A partir du 11<sup>ème</sup> trajet réalisé dans la même semaine, l'élève devra acheter un ticket unitaire à 1€ lors de la montée dans le véhicule.

## Comment voyager en règle ?



### Avec la carte OÙRA ! : je monte, je valide !

Pour voyager en règle, la validation est obligatoire et systématique à chaque montée, même en cas de correspondance.

Pour valider votre titre de transport, il suffit de poser votre carte OÙRA ! quelques secondes au centre d'un des valideurs installés à bord des véhicules.



À l'arrêt de bus, je fais signe au conducteur.



Je monte à bord du véhicule et salue le conducteur.



Je valide ma carte OÙRA ! chargée d'un titre de transport valable à chaque trajet, y compris en correspondance ou j'achète un titre de transport auprès du conducteur.

« Je monte, je valide ! »



J'adopte une tenue, un langage et un comportement convenable.



## Alerte SMS

Pour une information en temps réel et personnalisée, pensez à vous inscrire depuis le site aux alertes SMS TouGo. Vous pourrez avoir accès gratuitement aux perturbations de vos lignes et aux actualités.

## Agence TouGo (Mobi-G)

1846, rue de Belledonne  
38920 CROLLES

N° Vert 0 800 941 103

APPEL GRATUIT DEPLUS UN POSTE FIXE

TouGo.fr

TouGo

# TouGo

Tous vos déplacements dans Le GRÉSIVAUDAN

## ABONNEMENT ANNUEL — MOINS DE 26 ANS —

Vous avez moins de 26 ans, abonnez-vous à l'année et voyagez de façon illimitée sur le réseau TouGo !

Tarifs valables pour la rentrée 2019

©zelda - 173665



TouGo





## Comment fonctionne la carte OÙRA! ?

La carte OÙRA! est un support nominatif sur lequel vous pouvez charger des titres du réseau TouGo, mais aussi, des titres Transisère ou TER de la région Grenobloise.

La carte OÙRA! n'est donc pas un titre de transport, et sans titre chargé dessus valable, vous ne pouvez pas voyager.

La première obtention de la carte OÙRA! se fait à l'agence TouGo pour 5 €. Elle est rechargeable pendant 5 ans. Après 5 ans, son renouvellement coûte 3 €. En cas de perte, vol ou dégradation, RDV en agence : un duplicata avec reconstitution de l'ensemble des titres en cours de validité vous sera remis pour 8 €.

## Gagnez du temps !



Rechargez votre carte OÙRA! sur la boutique en ligne TouGo.  
24h/24 - 7j/7 - [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr)



## Comment circuler toute l'année avec TouGo ?

AVEC L'ABONNEMENT MOINS DE 26 ANS,

circulez sur les lignes régulières TouGo et Transisère, dans les limites du Grésivaudan et lignes à vocation scolaire TouGo.

À partir de 2 ans, un enfant doit voyager avec un titre de transport valide.



## QUELS TARIFS ?

L'ABONNEMENT ANNUEL POUR LES MOINS DE 26 ANS COÛTE : **de 40 à 130 €**

Cet abonnement peut bénéficier de la tarification solidaire avec des réductions de -16.5 % à -66 % pour les Quotients Familiaux (QF) inférieurs à 1100 €. Cet abonnement est valable du 2/9/2019 au 31/8/2020.

L'abonnement annuel peut être payé en 10 fois sans frais. Informations sur [TouGo.fr](http://TouGo.fr) et souscription uniquement en agence à Crolles.

## Comment bénéficier de la tarification solidaire ?



La tarification solidaire s'applique en fonction du Quotient Familial (QF) du foyer de l'abonné(e), calculé selon les revenus du foyer (fiscal). Les réductions suivantes seront accordées à tous les membres du foyer.

### Vous êtes ALLOCATAIRE CAF

Pour bénéficier d'une réduction, présentez-vous en agence TouGo, muni des pièces justificatives suivantes :

- 1 L'attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent
- 2 La pièce d'identité du référent fiscal
- 3 Le dernier avis d'imposition au nom du référent fiscal

### Vous n'êtes pas ALLOCATAIRE CAF

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, estimez votre Quotient Familial (QF) de la façon suivante :

- 1 Prendre le 1/12<sup>ème</sup> des ressources imposables de l'année (avant tout abattement fiscal)
- 2 Ajouter les éventuelles prestations mensuelles CAF
- 3 Diviser ce total par le nombre de parts\*

* CALCUL DU NOMBRE DE PARTS	PARTS
Couple ou personne isolée	2
1 <sup>er</sup> enfant à charge	0,5
2 <sup>ème</sup> enfant à charge	0,5
3 <sup>ème</sup> enfant à charge	1
Par enfant suppl. ou par enfant handicapé	0,5

Si votre estimation ouvre des droits à la tarification solidaire, votre mairie ou le CCAS de résidence peuvent vous accompagner.

## Comment m'abonner ?

✓ SI VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UNE CARTE OÙRA! DE MOINS DE 5 ANS (c'est-à-dire valable au-delà du 31/8/2020)

Gagnez du temps en rechargeant votre carte OÙRA! sur la boutique TouGo...



Sinon :

- 1 - Renseignez vos nom, prénom, date de naissance et numéro de carte OÙRA!.
- 2 - Complétez l'adresse en cas de changement, votre e-mail et votre téléphone portable.
- 3 - Cochez l'abonnement souhaité.
- 4 - Joignez un chèque à l'ordre de G'R4 du montant correspondant à l'abonnement choisi.
- 5 - Déposez le formulaire dûment complété et votre règlement en agence TouGo ou envoyez-les à : Agence TouGo (Mobi-G) - 1846 rue de Belledonne, 38920 CROLLES. En cas d'envoi postal, le titre sera chargé sur votre carte lors d'une prochaine validation sur le réseau TouGo.

## X SI VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE OÙRA!

- 1 - Renseignez vos nom, prénom, date de naissance, adresse, e-mail et téléphone portable.
- 2 - Cochez l'abonnement souhaité.
- 3 - Joignez un chèque à l'ordre de G'R4 du montant cumulé de la carte OÙRA! et de l'abonnement choisi.
- 4 - Joignez les pièces justificatives suivantes : une photo récente de l'abonné(e) (avec le nom et prénom inscrits au dos) et une copie de la pièce d'identité de l'abonné(e) ou du livret de famille.
- 5 - Déposez le formulaire dûment complété et votre règlement en agence TouGo et repartez avec votre carte OÙRA! chargée ou envoyez le tout à l'Agence TouGo (Mobi-G) - 1846 rue de Belledonne, 38920 CROLLES. En cas d'envoi postal, vous récupérerez la carte OÙRA! au moment de la rentrée auprès de l'établissement scolaire que vous aurez préalablement précisé dans ce formulaire.
- 6 - Dossier déposé avant le 13/07, carte garantie à la rentrée !



2019-2020



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE OÙRA! + ABONNEMENT

une seule demande par abonné(e)

J'ai déjà une carte OÙRA!

N°

Je n'ai pas de carte OÙRA!

je joins un règlement de 5 €, une photo d'identité récente et une copie de la pièce d'identité ou du livret de famille.

Je choisis l'abonnement (en cochant la case) :

Abonnements	Tarifs
Annuel moins de 26 ans <sup>1)</sup>	130 €
Annuel moins de 26 ans QF 811-1100 <sup>1)2)</sup>	110 €
Annuel moins de 26 ans QF 641-810 <sup>1)2)</sup>	85 €
Annuel moins de 26 ans QF 411-640 <sup>1)2)</sup>	65 €
Annuel moins de 26 ans QF < 411 <sup>1)2)</sup>	40 €
Pass scolaire <sup>3)</sup>	40 €

<sup>1)</sup> Valable du 2 septembre 2019 au 31 août 2020.

<sup>2)</sup> Une attestation CAF est à joindre au dossier.

<sup>3)</sup> Les conditions d'attribution et d'utilisation de ce titre de transport sont limitées (voir au dos).



Renvoyez les documents à l'adresse ci-dessous ou déposez-les à l'agence TouGo :

**Agence TouGo (Mobi-G)**  
1846 rue de Belledonne  
38920 CROLLES



Ce formulaire ne représente ni un titre de transport provisoire, ni un justificatif valable en cas de contrôle.

Complétez-le vers 50